



Cher collaborateur,

Les **accidents de travail** rapportés par la presse sont, hélas, presque **quotidiens**. Beaucoup trop engendrent, encore, des **conséquences mortelles**. Leur cause tient généralement à deux facteurs : **l'imprudence** et le **manque de protection**.

Certes, les travailleurs disposent généralement de tous les **équipements individuels** requis pour leur **sécurité**, mais ils ne les **utilisent pas**, ou **mal**. Dans d'autres cas, ils se mettent eux-mêmes en danger par leur **inattention** ou leur étourderie.

Vous devez prendre conscience que **votre attitude** et **votre comportement** sont susceptibles **d'améliorer** votre sécurité et celle de vos collègues ! Ne pensez jamais être à l'abri d'un accident.

Certes, travailler dans un cadre sûr réclame de **petits efforts**, mais ces derniers peuvent vous éviter de faire la une – tragique – de l'actualité, comme c'est le cas du soudeur dans l'article ci-dessous.

Recevez nos sincères salutations,

La direction

Soudeur se brûle grièvement

CHARLEROI - Un soudeur travaillant dans une usine d'assemblage automobile à Charleroi s'est brûlé par accident. Apparemment, les flammes de l'appareil se sont propagées à ses chaussettes, qui se sont immédiatement enflammées. L'ouvrier portait un casque de soudure et des vêtements ignifuges, mais avait omis de porter des chaussettes ininflammables ainsi que des bottines de sécurité à fermeture rapide.

La victime souffrant de brûlures graves a été transférée à la clinique Notre-Dame de Grâce.

VDP

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION NE SUFFISENT PAS
**TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ,
VOUS LE FAITES VOUS-MÊME!**